

*La Maison-Dieu*, 135, 1978, 149-158.

Balthasar FISCHER

## *LES TITRES CHRÉTIENS DES PSAUMES DANS LE NOUVEL OFFICE DIVIN*

L'EXPOSÉ qui suit se limite volontairement au phénomène des titres *chrétiens* des psaumes dans la nouvelle *Liturgia horarum*, c'est-à-dire aux phrases du Nouveau Testament ou des Pères que l'on trouve désormais en tête de chaque psaume<sup>1</sup>. Nous ferons abstraction des « titres » introduits simultanément, qui de leur côté résument le sens littéral de chaque psaume<sup>2</sup>.

### **Un usage ancien oublié et retrouvé**

On a déjà observé<sup>3</sup> que, parmi les nombreuses similitudes que l'on peut relever entre le Bréviaire réformé du Cardinal Qui-

---

1. Cf. T. FEDERICI, « Teologia dei Salmi », *Bibbia e Liturgia* 3, Roma<sup>2</sup> 1977, 225-227, et mes remarques dans *Liturgisches Jahrbuch* 23 (1973), 101-106.

2. Dans le n. 110 de La Présentation Générale de la Liturgie des Heures (Ench. Doc. 2363) le mot TITULUS embrasse les deux éléments nouveaux du psautier liturgique, tandis que le numéro 111 (l.c. 2364) semble réserver ce mot au titre, qui résume le sens littéral. (Les documents officiels seront cités au cours des notes d'après le récent *Enchiridion Documentorum Institutionis Liturgicae*, R. Kaczynski (ed), Turin 1976).

3. Cf. V. RAFFA, « Dal Breviario del Quignonez alla Liturgia delle Ore di Paolo VI », dans : *Liturgia delle Ore. Documenti ufficiali e Studi* = Quaderni di Rivista Liturgica 14, Torino-Leumann 1972, 297.

gnonez (bréviaire qui n'a vécu que 33 ans : 1535-1568) et *Liturgia horarum*, il y en a une plutôt surprenante. Les dernières éditions du Bréviaire de Sainte-Croix, parues à partir de 1561 chez Plantin à Anvers, mettent en tête de chaque psaume un « argumentum », c'est-à-dire un titre qui en résume le contenu, et qui le fait assez souvent, mais pas toujours, en l'éclairant à la lumière du Nouveau Testament. L'éditeur nous a dit lui-même<sup>4</sup> d'où il a tiré ces titres : d'une des collections les plus fréquentées à la fin du moyen âge, la collection d'« Argumenta Psalmorum » du chartreux allemand Ludolphe de Saxe († 1378)<sup>5</sup>. Voici trois exemples de ces titres, choisis parmi ceux qui invitent à lire le psaume à la lumière du Nouveau Testament :

**Ps 46**<sup>6</sup> *Invitation à louer le Christ pour son excellence et sa dignité, pour ses bienfaits et pour sa glorieuse ascension au ciel*<sup>7</sup>.

**Ps 68** *De la prière du Christ au Père pour être aidé et libéré dans sa très dure passion et de la chute et de la punition des adversaires*<sup>8</sup>.

**Ps 98** *Psaume sur la puissance royale du Christ et sa majesté dans l'Eglise et sur la louange et la vénération que tous lui doivent, parce qu'il est Dieu et roi*<sup>9</sup>.

Ludolphe de Saxe n'a pas inventé ces titres, il est ici comme sur beaucoup d'autres domaines<sup>10</sup> l'héritier d'une longue tradition médiévale et paléo-chrétienne, dont durant ces dernières années une édition méritoire de Dom Pierre Salmon a rendu accessibles

4. Cf. J.N. LEGG (ed), *The Second Recension of the Quignon Breviary*, Henry Bradshaw Society (35), 1908, p. XII.

5. W. BAIER, « Ludolphe de Saxe », dans *Dictionnaire de Spiritualité*, 9 (1976), 1130-1138. Sur les « arguments », voir 1131.

6. Pour éviter toute confusion, les psaumes seront toujours cités, comme dans *Liturgia horarum*, d'après la numérotation de la LXX.

7. Cf. Legg (n. 4), 24.

8. L.c.

9. L.c. 12.

10. Cf. Baier (n. 5), 1134. Les auteurs les plus connus parmi les ancêtres des « argumenta » sont Bruno de Wurzburg († 1045) et Pierre Lombard († 1160) ; cf. Baier 1131 et Klein (voir n. 12), 48 s.

les séries les plus remarquables dans une édition critique<sup>11</sup>. Ce n'est pas seulement le Bréviaire de Sainte-Croix qui a puisé à cette source du bas moyen âge : ainsi les seuls titres psalmiques qui avaient survécu à toutes les péripéties de l'histoire de la Liturgie des Heures et qui se trouvaient — un fait peu connu<sup>12</sup> — jusqu'à notre siècle dans les Bréviaires des Cisterciens<sup>13</sup>, dépendent eux aussi de Ludolphe de Saxe. Cette tradition vénérable a retrouvé encore son rôle au 18<sup>e</sup> siècle dans la tradition régionale française du Bréviaire<sup>14</sup>, mais il a fallu attendre l'édition réformée de l'office divin, avec la publication de *Liturgia horarum* en 1971, pour qu'elle entre pour la première fois dans le grand courant de la Liturgie romaine à l'usage de toute l'Eglise latine. Cela constitue un fait dont nous caractériserons l'importance à la fin de nos réflexions.

C'est un mérite de cette revue d'avoir fait entendre déjà en 1951 — exactement 20 ans avant la parution de l'office des heures postconciliaire — quelque chose comme un prélude à cette réforme de la présentation des psaumes. Dans son cahier 27, *La Maison-Dieu* a publié une série de titres<sup>15</sup>, que l'auteur de cet article avait élaborée avec ses étudiants en partant surtout de la série traditionnelle la plus décidément christologique. Quelques années plus tard, elle est devenue la Série V de Dom Salmon<sup>16</sup>, qui d'après le témoignage du P. Vaccari, daterait du 5<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup>.

Si l'on compare aujourd'hui, après 27 ans, le « prélude » et le « concert », on constatera d'assez grandes différences. La première, qui saute aux yeux, est un doublet inattendu en tête de chaque psaume. Un premier titre en résume le contenu dans son sens littéral. La Commission qui avait la charge de réformer la

11. P. SALMON, *Les « Tituli Psalmorum » des manuscrits latins*, Paris: Cerf (coll. « Etudes liturgiques », 3), 1959.

12. Il a été révélé à un cercle assez restreint par l'étude remarquable de mon élève dom Laurentius KLEIN, o.s.b. (maintenant abbé du Monastère de la Dormition à Jérusalem) « Die Psalmen-Summarien der Zisterzienserbreviere », in *Commentarii Cistercienses* 17 (1966), 25-88.

13. Cf. Klein, 38-46.

14. Cf. Salmon, 35 s.

15. LMD 22 (1951), 109-113.

16. Salmon, 138-148. En 1951 on devait encore se servir de l'édition provisoire et à peine accessible de Dom Donatien DE BRUYNE, o.s.b., *Préfaces de la Bible latine*, Namur 1920, 82-90.

17. Lettre du 6 juin 1949 ; Salmon pense même (« vraisemblablement ») au 4<sup>e</sup> siècle (28).

Liturgie des heures a eu l'idée très saine que le sens littéral — ce que l'auteur sacré a voulu dire — doit toujours être à la base de l'intelligence d'un psaume. Pour aider à une récitation intelligente, pourquoi ne pas résumer d'abord ce sens immédiat et à peu près toujours indépendant du Nouveau Testament, de la même manière<sup>18</sup> que le contenu d'un poème moderne est résumé par un titre ?

### Anciens et nouveaux titres

Ce n'est qu'en deuxième lieu que vient ce que nous appelons dans cet exposé le « titre chrétien ». Mais ici il faut relever une seconde différence, si on compare ces titres avec ceux que la tradition nous a conservés, tradition où s'enracinait encore la série de *La Maison-Dieu* de 1951. Au lieu d'un titre bref et succinct, qui montre comment le psaume pourrait devenir un chant chrétien, on trouve un motif, tiré dans la plupart des cas du Nouveau Testament.

A titre d'exemple, il suffit de comparer les titres des psaumes 3-5 dans la série de *La Maison-Dieu* (27, 109) :

**3** - *Action de grâces du Christ pour sa résurrection.*

**4** - *Dans la paix du Christ.*

**5** - *Appel matutinal au Christ.*

et les motifs chrétiens proposés par *Liturgia horarum* pour ces mêmes psaumes :

**3** - *Jésus s'est endormi, il s'est relevé du sommeil de la mort, car le Seigneur était son soutien (S. Irénée).*

**4** - « *Ne crains pas, petit troupeau, il a plu à votre Père de vous donner le Royaume.* » (Lc 12, 22.)

**5** - « *Au matin, tu m'écoutes* » *s'entend de la résurrection du Christ.*

18. Faute de titres, les numéros ont jadis rempli un peu cette fonction, surtout aussi longtemps qu'on fut convaincu d'un sens mystérieux de la séquence des 150 psaumes.

Dans *Liturgia horarum*, des motifs de ce genre remplissent la fonction des titres d'autrefois, bien que parfois d'une façon un peu déconcertante<sup>19</sup> ou académique<sup>20</sup>.

Néanmoins, si l'on étudie de près ce nouveau type de titres chrétiens (qui est, si je vois bien, sans précédent), on découvre qu'il remplit à sa manière la tâche que les titres plus simples d'autrefois s'étaient proposée.

### Pour une lecture chrétienne des psaumes

Un terme technique, créé en 1949 par un exégète français<sup>21</sup>, s'est imposé avec bonheur pour désigner cette tâche. Il fait partie de ces heureuses inventions qui font date dans l'histoire de la théologie, parce qu'elles sont à la fois précises et simples. On parle désormais d'une « relecture chrétienne » du psautier. A la lumière du Nouveau Testament, de l'avènement et de la glorification du Christ, on relit les vieilles prières du peuple élu et elles gagnent un sens nouveau. La voix du juste persécuté et sauvé devient la voix de Celui qui a été le Juste par excellence, persécuté et sauvé lui aussi. Une prière qui fait l'éloge de Yahvé, qui est notre pasteur, notre refuge, notre rocher, peut être comprise comme une

19. On trouve, par exemple, en tête du Ps 17, la phrase d'Ap 11, 13 : « A cette heure-là, il se fit un violent tremblement sur terre », tandis que la série de LMD dit tout simplement : « Le Christ est ma force » (l.c. 110). Il est bon d'ajouter que la présentation française de *Liturgia horarum* ne s'est pas cru obligée à une pure et simple traduction dans ce domaine. Ainsi pour ce psaume 17 qui est réparti sur deux jours (mercredi et jeudi de la 1<sup>re</sup> semaine, à l'office des lectures), propose-t-elle le 1<sup>er</sup> jour : « On verra le Fils de l'homme venir dans une nuée avec puissance et grande gloire » (Lc 21, 27), et le second : « Si Dieu est avec nous, qui sera contre nous ? » (Rm 8, 31) (*Le Livre des Jours*, 1976, pp. 519 et 522).

20. Cf. le titre du Ps 71 : « Vous donc, vous serez parfaits comme votre Père céleste est parfait » (Mt 5, 48) : cette monition néotestamentaire ne se révèle pas facilement comme une clé de ce psaume, qui dans la série de LMD porte tout simplement le titre : « Le Christ juste juge » (l.c. 109). Là encore, le texte français de l'office comporte une variante intéressante : « Dieu m'a envoyé apporter aux pauvres la bonne nouvelle » (Lc 4, 18).

21. E. PODECHARD (1866-1951) dans le premier volume de son Commentaire des psaumes : *Le Psautier*. Notes critiques, traduction littérale et explication historique. Psaumes 1-75, Lyon: Faculté catholique (« Bibliothèque de la Faculté catholique de théologie de Lyon », vol. 3-4), 1949.

prière qui parle du Christ ou qui s'adresse au Christ. Une telle relecture chrétienne n'est pas imposée à celui qui récite les psaumes dans leur répartition sur quatre semaines (et qui y aurait droit !) — elle est insinuée par ces textes d'introduction, néotestamentaires dans la plupart des cas, et parfois patristiques.

Pour les psaumes des fêtes, la relecture chrétienne des psaumes est plutôt commandée par le choix des antiennes. Ainsi du psaume 67 : on le trouve à l'office des lectures le mardi de la 3<sup>e</sup> semaine, avec la phrase suivante : « Celui qui est descendu, c'est le même qui est monté au-dessus de tous les cieux ». (Eph. 4, 10). C'est précisément un commentaire que fait S. Paul de ce psaume dont il cite le verset 19 juste auparavant, dans un passage qui constitue une des lectures de la messe de l'Ascension. Or précisément ce psaume 67 est lu à l'office des lectures pour l'Ascension et les antiennes qui l'encadrent lui donnent, en ce jour, toute sa vigueur pour exalter le triomphe pascal du Christ :

- 1 - *Il est sorti vainqueur, le Fils de Dieu,  
pour vaincre encore, alléluia.*
- 2 - *Il gravit les hauteurs, emmène les captifs :  
à tous les hommes il fait largesse, alléluia.*
- 3 - *Il a pris possession de son règne,  
le Seigneur Dieu, Maître de tout, alléluia. (Le Livre des  
Jours, p. 467.)*

De même, l'antienne qui encadre le psaume 109 lui donnera-t-elle un éclairage différent selon les fêtes :

à Noël :

*Tu es prince au jour de ta naissance ; de mon sein dès l'aurore  
engendré.*

au baptême du Seigneur :

*Tu es mon Fils, mon bien-aimé ; sois la lumière des nations.*

aux dimanches du Temps pascal :

*Le Christ a purifié les péchés, puis s'est assis à la droite de la  
majesté dans le ciel, alléluia.*

*Recherchez les biens d'en haut, où règne le Christ à la droite  
de Dieu, alléluia.*

*Jésus, ressuscité, est assis désormais à la droite de Dieu, alléluia.*

*Dieu a tiré le Christ de la mort et l'a fait siéger dans sa gloire, alléluia.*

pour l'Ascension :

*Siège à ma droite, alléluia. Tes ennemis j'en ferai ton marche-pied, alléluia.*

pour le Saint-Sacrement :

*Prêtre à jamais selon l'ordre de Melchisédech, le Seigneur Jésus Christ a offert le pain et le vin. (Prière du Temps présent, pp. 651, 727, 870, 928, 974.)*

Un autre exemple fera saisir la variété d'éclairage qu'un même psaume peut recevoir, selon les cas : le psaume 71, qui, en temps ordinaire est proposé comme le psaume du Messie, le roi de paix : « *Dieu m'a envoyé apporter aux pauvres la bonne nouvelle* » (Lc 4, 18), prend une coloration particulière à l'Épiphanie, dans l'antienne : « *Tous les rois se prosterneront devant lui, tous les pays le serviront* » (*Le Livre des Jours*, p. 141) dont le texte emprunté au psaume même permet un élargissement de la scène évangélique aux dimensions de l'univers. Pour la fête du Christ, Roi de l'univers, ce même psaume reçoit les antiennes suivantes : « *Dieu l'a fait juge des vivants et des morts* » et « *Le règne de Dieu est justice, paix et joie dans l'Esprit Saint* » (*ibid.*, p. 1344).

La forme nouvelle qu'a choisie le nouvel office pour donner aux psaumes un éclairage chrétien n'est pas sans présenter des avantages par rapport aux titres anciens. Elle rend plus clairement visible la compénétration des deux testaments, et elle rendra certainement la relecture chrétienne des psaumes plus acceptable aux jeunes, qui n'ont pas tous le goût des anciens titres et les trouvent parfois (à tort ou à raison) arbitraires.

Afin de donner une idée de la relecture chrétienne, insinuée par les titres de *Liturgia horarum*, dans le domaine des psaumes qui ne sont pas interprétés par le Nouveau Testament même, je me limiterai à quelques cas où elle réussit à « christologiser » un psaume, soit « à partir d'en bas », soit « à partir d'en haut »<sup>22</sup>.

22. La terminologie de la christologisation « à partir d'en bas » et « à partir d'en haut », que l'auteur a introduite dans l'usage français (cf. LMD 27, 106) a été acceptée dix ans plus tard par Albert Gelin ; cf. *La prière des psaumes*, Paris, 1961, 103.

A partir d'*en bas* : la voix du psalmiste est considérée comme la voix du juste par excellence, qui devient la nôtre : « Vox Ecclesiae cum Christo ad Patrem ». A partir d'*en haut* : le Christ est considéré comme Dieu, c'est lui que prie le psaume, il en est le destinataire : « Vox Ecclesiae ad Christum ». Pour chacune des deux voies, je donne deux exemples :

#### *Christologisation à partir d'en bas*

**Ps 3** : « *Jésus s'est endormi, il s'est relevé du sommeil de la mort, car le Seigneur était son soutien* » (S. Irénée)<sup>23</sup>.

La modeste et confiante prière du soir du psalmiste, qui dit : « Dans la paix, moi aussi, je me couche et je dors ; je m'éveille : le Seigneur est mon soutien », devient dans la relecture chrétienne de S. Irénée la prière même du Christ qui est entré dans le sommeil de sa mort, confiant de s'éveiller en gloire le matin de Pâques, grâce au soutien de son Père.

**Ps 87** : « ... *c'est votre heure et l'heure du prince des ténèbres* » (Lc 22, 53)<sup>24</sup>.

Le plus sombre des psaumes de lamentation, dans lequel il n'y a pas un rayon d'espérance<sup>25</sup>, est christologisé ici à l'aide d'une phrase tirée du récit de la Passion du Christ selon S. Luc. Le Christ, descendant dans l'abîme de la misère humaine, a fait sienne aussi cette voix désolée qui retentit dans le Ps 87.

#### *Christologisation à partir d'en haut*

**Ps 50** : « *Jésus, Fils de Dieu sauveur, prends pitié de moi, pécheur.* »

23. *Prière du Temps présent*, 9.

24. *Prière du Temps présent*, 438.

25. Les anciens ont cru trouver un tel rayon dans l'expression du verset 6a « Inter mortuos liber » (le Christ au milieu de sa détresse « libre entre les morts », libre de regagner la vie), mais le texte original hébreu ne sait rien de cette consolation : la Bible de Jérusalem traduit : « Congédié chez les morts », ce qu'a retenu le psautier liturgique français : « Ma place est parmi les morts ».

Ici il s'agit d'un des cas assez nombreux où la première forme française du nouvel Office, qui a même précédé la publication du texte latin<sup>26</sup>, n'a pas adopté la même solution que *Liturgia horarum*. Tandis que celle-ci propose de lire le psaume 50 à la lumière de l'exhortation de S. Paul : « Renouvelez-vous par une transformation spirituelle de votre jugement et revêtez l'homme nouveau » (Eph 4, 23-24), les rédacteurs français ont préféré une solution moins pâle, grâce à un texte qui est la célèbre *Prière à Jésus* des chrétiens d'Orient et qui transforme ce grand psaume de pénitence dans une prière adressée directement à Celui auquel le Père a donné le pouvoir de remettre les péchés (Mt 9, 6) : « Jésus, Fils de Dieu, Sauveur, prends pitié de moi, pécheur<sup>27</sup>. » On peut soupçonner que les rédacteurs ont su combien leur solution correspondait à une tradition millénaire, qui a laissé ses traces entre autres dans l'iconographie médiévale de la croix<sup>28</sup>.

**Ps 79** : « *Viens, Seigneur Jésus !* » (Ap 22, 20)<sup>29</sup>.

La prière adressée à Yahvé, berger d'Israël, de venir nous sauver, se transforme dans la bouche d'un chrétien et devient le cri « Maranatha », qui appelle le Seigneur Jésus, pour hâter le jour où il viendra sur les nuées du ciel. Le jour de Yahvé est devenu dans le Nouveau Testament le jour de la venue du Christ ; cas classique de relecture au sein du Nouveau Testament lui-même.



Il ne peut y avoir aucun doute : les titres chrétiens des psaumes, dans la nouvelle liturgie des Heures, feront date dans l'histoire de la psalmodie chrétienne. Enfin l'Eglise elle-même invite ouvertement à une intelligence chrétienne du psautier<sup>30</sup> et offre par les

26. *Prière du Temps présent* a eu sa première édition en 1969 et anticipait, par permission spéciale du Pape Paul VI, la publication de *Liturgia horarum* dont elle adoptait la structure et utilisait les textes essentiels.

27. *Prière du temps présent*, 100.

28. Cf. LMD 27 (1951), 108.

29. *Prière du temps présent*, 212.

30. Elle a été admirablement résumée par un auteur anonyme à la fin de la nouvelle version œcuménique du psautier sous le titre : « Une prière chrétienne » : *Le Psautier. Version œcuménique. Texte liturgique*, Paris: Cerf (1977), 345-360.

titres des psaumes les outils pour une éducation des fidèles dans ce sens, éducation qu'elle considère à juste titre comme dorénavant indispensable<sup>31</sup>.

Et voici un dernier avantage des « titres » néotestamentaires. Tandis que les titres de type ancien facilitent peut-être mieux, par leur brièveté, la récitation d'un psaume qu'on ne connaît pas encore (ou qu'on ne reconnaît pas tout de suite)<sup>32</sup>, les titres du type nouveau se prêtent mieux à une interprétation chrétienne d'un psaume, qui a été lu d'abord et que le conférencier peut pré-supposer connu chez ses auditeurs. Seules, de patientes introductions de ce genre rendront fructueux les efforts vers une psalmodie chrétienne, efforts qui se sont concrétisés — entre autres<sup>33</sup> — dans les titres chrétiens des psaumes, dont notre exposé a essayé de donner une idée.

Balthasar FISCHER

---

31. Cf. L'Instruction « *Musicam Sacram* » de 1967, n. 39 (Ench. Doc. 771) et la Constitution Apostolique « *Laudis canticum* » de 1970, par laquelle Paul VI a introduit la nouvelle Liturgie des Heures (Ench. Doc. 2210). Le contenu de la catéchèse postulée ici (pour la première fois dans l'histoire de la législation liturgique !) est résumé dans le n. 109 de la Présentation Générale de la Liturgie des Heures (Ench. Doc. 2362). Moins heureuse est ici la défense des « *merae accommodationes* » ; les titres ont renoncé à bon droit à cette méthode surannée et la catéchèse des psaumes y devrait renoncer catégoriquement.

32. On pourrait bien imaginer, à côté du psautier liturgique, un psautier non-officiel, qui continuerait la tradition des titres du type ancien.

33. Un autre élément renouvelé dans la nouvelle Liturgie des Heures, se propose, de même que les titres, de contribuer à une relecture chrétienne des psaumes : les oraisons chrétiennes concluant les différents psaumes. Nous avons laissé à part, délibérément, ces collectes psalmiques ; une première information est donnée dans mon article : *Liturgisches Jahrbuch* 23 (1973), 106-108 et chez FEDERICI l.c. (n. 1), 228-231.